

FINANCES

L'adoption du budget primitif 2022 de la Ville intervient dans un contexte toujours plus marqué par les incertitudes et l'instabilité. La guerre en Ukraine éclipse la crise sanitaire et n'est pas sans laisser craindre quelques répercussions financières notables. Entre projets et ambitions, prudence et rigueur...

4
INONDABILITÉ
Le PPRi fait des remous...

5
INCLUSION
Le 9 avril, la joëlette
rassemble tous les sportifs !

12-13
SOLIDARITÉ
Sassenage se mobilise
pour l'Ukraine

CASSANOS

RESTAURANT



Pizzas cuites dans un véritable four à bois « Le Panyol ».
(Entreprise française classée Patrimoine vivant)



Viandes de 1^{er} choix issues d'un élevage régional.

Notre spécialité : Côte de bœuf mâturée cuite au feu de bois.



Préparées avec élégance par notre pizzaiolo italien. Produits frais de la région.

T. 09 50 17 81 80 - 2, route du Vercors - 38360 SASSENAGE



Le Fournil Rustique Artisan

Boulangier, Pâtissier, Chocolatier,
Glacier, Viennoiseries
Traiteur, Sandwiches, Boissons

A votre service depuis 1990
Isabelle, Michel, Tristan,
Audrey, Jean-François

5, avenue de Romans 38360 Sassenage
Tél. 04 76 26 67 56
Les Glériates Place de l'Europe 38360 Sassenage
Tél. 04 76 50 65 85
www.lefournilrustique.com

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

AUTO ECOLE

A PIES CONDUITE

04 76 27 55 42

- PERMIS
- CONDUITE ACCOMPAGNEE
- CONDUITE SUPERVESEE
- PERMIS BOITE AUTOMATIQUE

BUREAU ET CODE OUVERT
DU MARDI AU VENDREDI : 17H - 19H - SAMEDI : 10H - 12H

2 rue des Pies - 38360 SASSENAGE
apiessconduite@gmail.com

PRET VEHICULE

Garage Reynaud-Dulaurier



Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

Alex Sandra
COIFFEUR VISAGISTE
BARDIER

DU MARDI
AU VENDREDI
DE 9H À 19H
(NON STOP)
ET LE SAMEDI
DE 8H30 À 17H
(NON STOP)

04 76 27 46 43 - www.alexandra.fr
[/AlexSandraCoiffeurVisagiste](https://www.facebook.com/AlexSandraCoiffeurVisagiste)

Rendez-vous en ligne sur l'application planity

7 RUE MOZART - 38360 SASSENAGE
Parking gratuit

GARAGE-AUTO

SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN ET RÉPARATION TOUTES MARQUES

PRÊT DE VÉHICULE

ALEXANDRE BOUVIER
9 CHEMIN DU BILLERY
38360 SASSENAGE
TÉL./FAX 04 76 17 04 57
SASS.REPARE@GMAIL.COM

TOP GARAGE

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 11 avril

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans,
04 76 27 09 21

• Lundi 18 avril

Férié, lundi de Pâques

• Lundi 25 avril

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
04 76 26 65 72

• Lundi 2 mai

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

22/02 FAZAL RABI Ezat

• MARIAGES

12/03 Michel SCARINGELLA
et Isabelle MARCHAND

• DÉCÈS

14/02 Ernest SERAFIN
17/02 Françoise GARCIN

15/02 Gilbert POUCHOT-ROUGE-BLANC

07/03 Ginette LEBRUN
veuve PHELEBON

04/03 Abdelaâziz DJEBILI

15/03 Virginie DANFOSSY

C'est un incontournable dans l'actualité locale. Le vote du budget primitif de la Ville fait généralement la Une du numéro d'avril de Sassenage en pages, et 2022 ne déroge pas à cette habitude. Le dossier de ce magazine passe ainsi en revue les grands volumes financiers qui caractérisent cet exercice budgétaire et illustrent les priorités de la Ville.

S'il est un sujet qui fait régulièrement parler de lui tant son impact est majeur pour le territoire communal, c'est assurément le PPRi Drac aval (Plan de Prévention des Risques d'Inondation). En écho à la réunion publique dont il était l'objet le 8 mars, la page 4 lui est justement entièrement consacrée.

La biodiversité communale est également mise à l'honneur ce mois-ci en écho à la démarche d'Atlas de la biodiversité communale dans laquelle s'est engagée la Ville.

Parce que Sassenage est une ville solidaire et accueillante, l'actualité est aussi marquée par l'évènement inclusif du 9 avril qui invite au sport pour tous en se mobilisant autour de la joëlette.

Et ce magazine revient, en pages centrales, sur le vaste élan de générosité des Sassenageois pour soutenir le peuple ukrainien. Enfin, la Ville dispose désormais d'un compte Instagram, et « villessassenage » est donc ce moyen supplémentaire pour créer de la proximité et partager sans modération !

Bonne lecture à vous, et au plaisir de vous retrouver le mois prochain pour le premier Sassenage en pages bimestriel.

La rédaction



Sassenage en pages bientôt bimestriel !

Comme annoncé en janvier, votre Sassenage en pages va prochainement changer de rythme.

En effet, il paraîtra une fois tous les deux mois à partir de mai. D'ici la fin de l'année 2022, vous aurez donc en main les numéros de Mai-Juin, puis Juillet-Août, Septembre-Octobre et Novembre-Décembre.



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 279 avril 2022

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Géraldine Ferronato, Delphine Lecha, Nathalie Monnet
Photos : Service communication, Pixabay - Mise en page : Duilio Cusani, Nathalie Monnet Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 6 000 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
go sport

ica
IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS



Le PPRi fait des remous...

Mardi 8 mars dernier, l'espace Henriette Gröll n'était pas loin d'afficher complet. Il faut dire que le sujet, qui peut sembler quelque peu rebutant de prime abord, est de nature à inquiéter bon nombre de Sassenageois, à cause notamment de ses possibles répercussions sur les projets de construction ou tout simplement d'aménagement.

Après une brève présentation du contexte par le maire, Christian Coigné, c'était au tour de représentants de la DDT (Direction départementale des territoires) de l'Isère de présenter les contours du PPRi (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) Drac aval, afin de permettre aux habitants une meilleure appropriation du dossier en amont d'une enquête publique prévue à l'automne 2022.

Il s'agit donc d'un document initialement établi en 2018, suite aux dramatiques événements survenus lors de la tempête Xynthia, en 2010.

Pour en reprendre les principes généraux, le PPRi vise à :

- assurer la sécurité des personnes,
- limiter les dommages aux biens et aux activités,
- maintenir le libre écoulement des eaux,
- faciliter le retour à la normale.

Pour ce faire, il est donc important de protéger au mieux les personnes et les biens existants, mais aussi de maîtriser l'urbanisation à venir.

Toutefois, un PPRi approuvé peut avoir des répercussions négatives sur les propriétaires (baisse éventuelle de la valeur d'un bien en fonction de la zone dans laquelle il se trouve, mais aussi interdiction de réaliser des aménagements qui paraissent simples tels que véranda ou pose de clôtures,

obligation de réaliser certains travaux pouvant s'avérer coûteux).

Une ambiance qui se tend

Si les débuts des explications sont écoutés avec attention par l'assistance, on peut sentir la tension monter lorsque certains sujets sont abordés. Un administré s'interroge par exemple sur la logique du droit de construire dans une zone inondable avec risque fort, tel que c'est le cas sur la Presqu'île de Grenoble. Et la réponse qui lui est apportée par la DDT n'est pas de nature à calmer les esprits : « Ces zones sont protégées par des digues mais avec un risque de défaillances dont nous avons conscience. C'est la raison pour laquelle l'élaboration et la préparation d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) sont fondamentales⁽¹⁾.

D'autre part, les contraintes de construction sont très importantes : étude hydrologique sur l'atténuation des risques, surélévation, matériaux résistants, écoulement des eaux, perméabilisation des sols... C'est grâce à tout cela que l'on peut donner le droit de construire alors que normalement, on ne pourrait pas. Par ailleurs, puisque l'approche n'est pas de tout interdire, nous prenons en compte les enjeux sur certaines zones, en appliquant justement des contraintes fortes qui visent à faire baisser les vulnérabilités. »

Et les Sassenageois de s'étonner de la variation de classification des zones en fonction de leur intérêt stratégique. En effet, sur le secteur des futures Portes du Vercors, les zones passent du rouge (principe d'interdiction forte) au bleu (principe d'autorisation sous conditions) en fonction des enjeux qu'elles revêtent,

interdisant tout nouveau projet de véranda ou d'extension aux particuliers, mais autorisant la réalisation d'un projet d'envergure tel que la ZAC Portes du Vercors. Et la DDT d'expliquer qu'il s'agit d'une dérogation demandée par Grenoble-Alpes Métropole, qui doit malgré tout répondre au principe de non-aggravation des risques ; la maîtrise de la vulnérabilité restant de mise tout en prenant en compte la dynamique à l'échelle du territoire. Une logique d'ensemble donc, pour laquelle les conditions pour les constructions sont fortes.

Enfin, l'explication par la DDT de nécessaires mesures à mettre en œuvre, dans un délai de cinq ans après l'approbation du PPRi, pour la réduction de vulnérabilité des biens et activités existants, n'apaise pas les esprits des Sassenageois présents. Certains d'entre eux devront en effet créer un espace surélevé (dans le cas d'une habitation de plain-pied par exemple) servant de zone refuge, dès qu'ils sont situés dans un secteur de niveau aléa moyen. Des travaux qui, pour être rendus obligatoires, ne devront pas excéder 10 % de la valeur du bien, et pourront être partiellement subventionnés.

Autant de mesures certes élaborées en vue de protéger les populations, mais qui laissent malgré tout un goût amer aux Sassenageois concernés...

⁽¹⁾ A cet égard, le maire a prévu l'organisation de réunions publiques d'information qui se tiendront d'ici la fin de l'année afin de préciser les risques sur le territoire communal, et sur la mise en œuvre du Plan Communal de Secours.

20
TERRE
DE JEUX
24

SAMEDI 9 AVRIL A 13H30
AU THEATRE EN ROND

INITIATION A LA JOËLETTE

Portez-vous volontaires
(4 par équipage)
pour permettre
à une personne
à mobilité réduite
d'aller jusqu'aux
Caves de Sassenage

OUVERT A TOUS
SUR INSCRIPTION PREALABLE
ANIMATION GRATUITE

PROGRAMME :

- INITIATION A LA JOELETTE
- PARCOUS ALLER - RETOUR
JUSQU' AUX CUVES
- PROJECTION ET ECHANGES

Renseignements : service des sports, CCRS et Théâtre en Rond
Inscriptions pour la journée du 9 avril :
service des sports, 04 76 27 85 27 et sports@sassenage.fr



FOCUS





Ça s'est passé récemment...

1 La reine des abeilles, vendredi 11 mars, Théâtre en Rond **2** Terre de Jeux, dimanche 13 mars, Théâtre en Rond **3** Pose du drapeau ukrainien, vendredi 18 mars, hôtel de ville **4** Commémoration du cessez-le-feu en Algérie, samedi 19 mars, Monument aux morts **5** La claque, samedi 19 mars, Théâtre en Rond **6** Le printemps, dimanche 20 mars **7** Alma T'invio, dimanche 20 mars, église Notre-Dame des Vignes **8** La grainothèque, mardi 22 mars, médiathèque l'Ellipse

Un budget 2022 entre prudence et rigueur



Après une longue et pesante période de crise sanitaire, et malgré une conjoncture encore globalement incertaine, il semble que des jours meilleurs se profilent depuis l'annonce, le 14 mars, de la fin du port du masque et de la suspension du pass sanitaire...

A ceci près qu'une crise peut malheureusement en cacher une autre : depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février, les équilibres géopolitiques sont fragilisés, et les incidences de ce conflit se font également sentir sur bien d'autres terrains.

La crise est désormais humanitaire. Elle est aussi économique, énergétique, et elle pourrait bien devenir également alimentaire...

S'il est encore trop tôt pour mesurer l'impact du conflit, la prudence est de mise car la flambée

d'un certain nombre de matières premières fait craindre de « mauvaises surprises » sur le plan budgétaire.

Cette instabilité du contexte international invite à la poursuite d'une gestion rigoureuse, sans pour autant hypothéquer les ambitions pour Sassenage. Ainsi, pour l'exercice 2022, la Ville présente un budget primitif de 24 755 149 euros, et fait porter ses efforts en investissement sur trois axes prioritaires que sont la préservation du patrimoine et la modernisation des services, la transition écologique et l'amélioration du cadre de vie, et enfin la sécurité des biens et des personnes.

Un budget adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 16 mars, que nous vous aidons à décrypter...

Près de 3,5 millions d'euros d'investissement

En 2022, Sassenage investit 3 401 053,54 euros au service des habitants (dont quelque 2,2 millions d'euros d'investissements nouveaux), qu'elle inscrit dans la continuité de ses priorités 2021. Ainsi, en matière de rénovation énergétique, on peut notamment citer le projet de réfection de la toiture de l'école du Hameau du Château. Du côté de la modernisation des services et de la transformation numérique, l'année sera marquée par exemple par le plan de

relance des écoles, tandis qu'en matière de sécurité et prévention, la vidéo-prévention connaîtra une nouvelle phase de déploiement sur le territoire communal. Et pour illustrer la diversité des projets portés en 2022, évoquons l'aboutissement de l'espace numérique à la médiathèque l'Ellipse, la poursuite de l'aménagement des jardins du Néron, ou encore le projet « Cœur de Ville, Cœurs de Métropole » dans lequel s'inscrit Sassenage pour notamment

valoriser et conforter son Bourg.

Sa première phase, qui est donc prévue cette année, portera en effet sur la rue de la République, et in fine, ce vaste et ambitieux projet visera à améliorer la qualité des espaces publics, développer les nouvelles mobilités, soutenir les commerces et les artisans en dynamisant les différents quartiers de la ville afin d'améliorer globalement le cadre de vie des Sassenageois.

Impôts : pas d'augmentation !

Cette année encore, la Ville maintient des taux stables pour la part communale des impôts. Pas de mauvaise surprise, donc, pour la taxe foncière sur les propriétés bâties comme sur les propriétés non-bâties. Malgré ce climat d'incertitude, saluons cette constante bienvenue !

0 % d'augmentation sur les taxes foncières des propriétés bâties et non bâties

Informations financières : ratios 2021..... 2021 (11 577 hab)..... Moyenne strate (2020)

Dépenses réelles de fonctionnement/population.....	1383,68 €.....	1156,00 €
Produit des impositions/population.....	781,73 €.....	570,72 €
Recettes réelles de fonctionnement/population.....	1499,21 €.....	1348,00 €
Dépenses d'équipement brut/population.....	173,43 €.....	352,00 €
Encours de la dette/population.....	754,04 €.....	850,00 €
DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)/population.....	7,11 €.....	177,00 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement.....	55,53 %.....	58,26 %
Dép. de fonctionn. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonctionn.	95,33 %.....	91,60 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement.....	11,57 %.....	24,10 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement.....	50,30 %.....	65,23 %

BUDGET PRIMITIF 2021

Fonctionnement : 18 369 304 €

Investissement : 6 385 844 €

Total : 24 755 149,42 €

Les enjeux de gestion

- Investir sans recourir à l'emprunt
- Poursuivre le désendettement
- Sécuriser le financement des investissements à travers l'obtention de subventions
- Mise en place d'un contrôle de gestion (comptabilité analytique)
- Des prévisions de recettes prudentes

724 488 € de subventions allouées au CCAS*, aux associations, aux écoles, à la crèche et au jardin de Mélusine

* Près de 2,5 % d'augmentation pour la subvention de la Ville au CCAS entre 2021 et 2022

“ Stabilité de la fiscalité locale ”

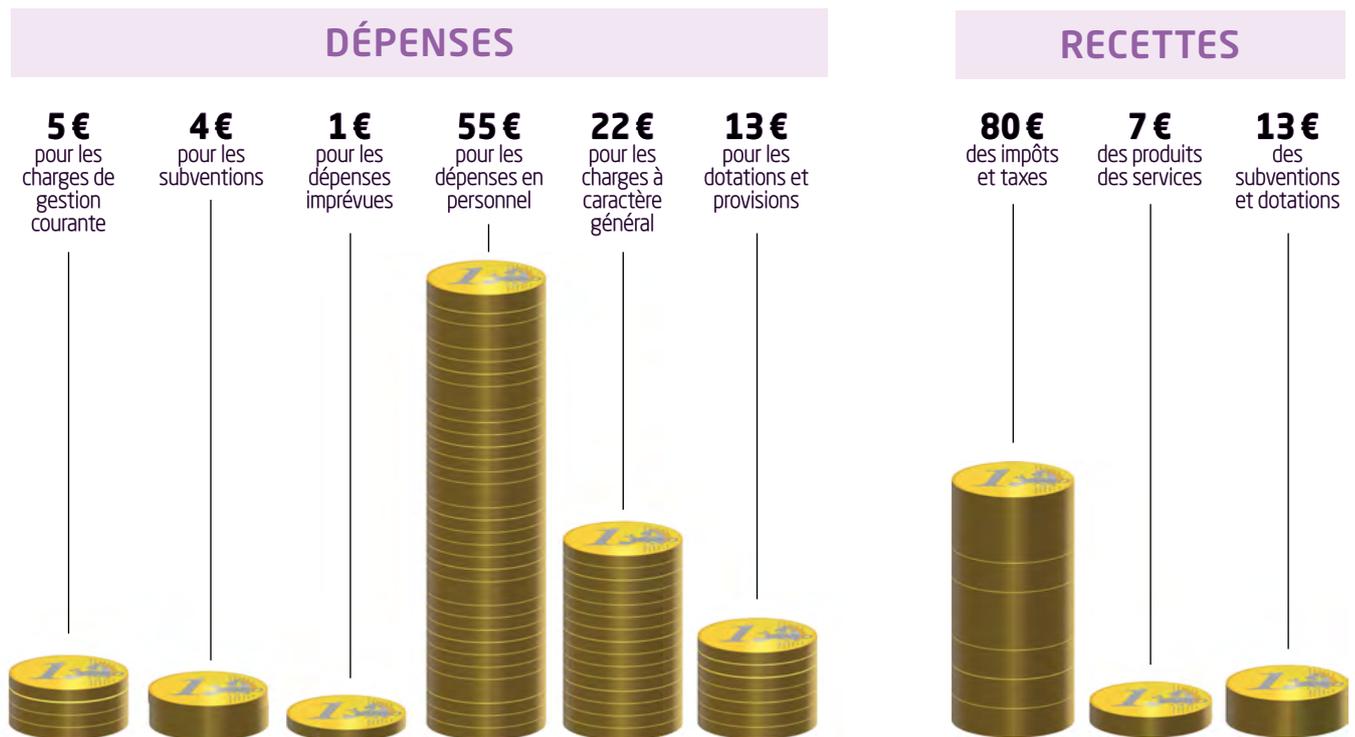
LEXIQUE BUDGÉTAIRE

Le compte administratif est le document qui retrace toutes les recettes et dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Il concerne donc l'année écoulée.

Le budget primitif est quant à lui le premier acte qui définit l'ensemble des recettes et dépenses.



Détails des dépenses et recettes de fonctionnement sur la base de 100 €



Plus de 2 200 000 euros d'investissements nouveaux, dont :

410 000 € pour la rénovation du patrimoine (« Cœur de ville, cœurs de métropole » avec la phase 1 prévue rue de la République, poursuite de l'aménagement des jardins du Néron, rénovation des sanitaires des écoles...)

370 000 € pour la transformation numérique (informatisation des écoles, modernisation du parc informatique...)

300 000 € pour le soutien aux services (remplacement de véhicules, équipement des écoles...)

240 000 € pour la sécurité et prévention (mise en place de vidéo-prévention, conformité électrique, sécurisation de la traversée de l'avenue de Valence...)

210 000 € pour la rénovation énergétique (réfection toiture de l'école du Hameau, Malle Poste, chauffage et ventilation du Théâtre en Rond, vitrages...)

120 000 € pour le soutien à la culture (mise en place d'un espace numérique à la Médiathèque, création de décors pour le Théâtre en Rond, achat d'instruments pour le conservatoire à rayonnement communal...)



TROIS QUESTIONS À... DANIEL D'OLIVIER QUINTAS

CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET À LA PRÉVENTION

Après avoir été impactées par la crise sanitaire, craignez-vous que les finances de la Ville le soient désormais par la guerre en Ukraine ? Et si oui, comment appréhendez-vous justement la situation ? L'ambiance est décidément pesante. A peine une petite lueur d'espoir de sortie de crise face à la pandémie, qu'une nouvelle ombre est venue noircir notre horizon,

avec ce conflit aux portes de l'Europe. Ses conséquences humaines et la perspective de déstabilisation économique qui se profile, ont de quoi générer quelques inquiétudes.

Nous avons aujourd'hui un nouveau lot de conséquences à appréhender : hausses des matières premières, des carburants, et un éventuel affaiblissement des finances publiques du fait de la croissance de la dette.

Être responsables, c'est précisément se demander comment l'appréhender. À mon avis, dès maintenant, par l'anticipation, la mise en place de bons automatismes, en envisageant d'ores et déjà des hausses sur les dépenses énergétiques, les matières premières, et en promouvant des réflexes quotidiens vertueux, source d'économies.

Comment qualifieriez-vous le budget 2022, et quels sont

les axes prioritaires pour cette année ?

Comment définir les axes prioritaires pour cette année dans ce contexte inattendu de début de printemps ? Déjà, ce qui préside et qui s'impose au budget communal, c'est la rigueur et la prudence, mais pas seulement. D'autres qualificatifs sont importants, dont le renforcement de nos recherches de financement, que ce soit sur le plan

national, régional ou européen.

Responsable, pour bien équilibrer notre budget, en prenant en compte l'augmentation des différentes charges liées à l'énergie (électricité, gaz, carburant) et autres (augmentation des tarifs des denrées alimentaires, renouvellement des différents marchés) qui pèse sur notre équilibre budgétaire. Engagement, avec cet



Report du reste à réaliser au titre des projets engagés en 2021 en euros, soit 1 473 000 €, dont :

732 700 € pour le projet de construction rue de la République (portage foncier)

160 000 € pour la végétalisation de la cour de l'école des Pies

153 400 € pour l'acquisition de véhicules nouvelle génération

76 000 € pour la phase 3 de la vidéo-prévention

équilibre nécessaire entre les dépenses et les recettes. Si une augmentation des bases fiscales est prévue, le taux fixé par la municipalité ne connaîtra aucune hausse. En effet, nous gelons encore la part communale cette année. Il ne faut pas oublier non plus notre volonté de maintenir notre soutien au monde associatif (subventions, logistique...).

Et pour terminer : lucidité. On ne peut que déplorer un désengagement constant de l'État qui oblige les communes à se débrouiller. Il nous faut modérer la hausse des charges, voir comment

être toujours plus efficaces dans nos dépenses de fonctionnement. Optimiser et rationaliser sont deux axes majeurs de notre politique de gestion.

En matière de dépenses d'investissement, comment procédez-vous pour opérer les arbitrages entre les projets ?

L'investissement n'est pas linéaire, mais le corollaire d'un plan pluriannuel, par nature évolutif, actualisé et ajusté. Ce plan est un outil de prospective et de bonne gestion qui soutient notre programmation en recensant l'ensemble de nos projets au

service de Sassenage et des Sassenageois. Nous appréhendons systématiquement la dimension écologique de manière globale, pour favoriser les transitions énergétique et climatique, la performance et les consommations énergétiques à l'échelle de notre patrimoine.

Nous estimons les économies réalisables pour les investissements nouveaux en ajustant les investissements courants, de façon à diminuer les dépenses de fonctionnement et développer d'éventuelles

recettes par l'obtention de subventions.

Mais l'arbitrage est la perspective d'améliorer le cadre de vie par des transformations, favoriser la mobilité urbaine quotidienne, dans toute sa diversité. Il s'agit aussi de l'améliorer par la réalisation d'aires de jeux et d'espaces récréatifs et conviviaux pour promouvoir le lien social, le bien vivre ensemble, le plaisir de se retrouver. Il est aussi question de contribuer au renforcement du lien social, par des équipements et des services publics de proximité répondant aux besoins des

habitants actuels et futurs, pour tous les âges de la vie. Enfin, nous œuvrons à l'amélioration de l'environnement à la fois sécuritaire, urbanistique et de prévention, attachés en effet à proposer une ville sûre et paisible.

Un combat contre l'urgence

Mercredi 9 mars, le maire, Christian Coigné, recevait Olena Berehova Balogh, une jeune femme ukrainienne qui habite à Sassenage depuis plusieurs années.

Face à la situation de guerre dans laquelle se trouve son pays natal, elle venait solliciter un logement d'urgence pour accueillir plusieurs membres de sa famille (trois adultes et deux enfants) vivant à proximité de Kiev, et donc particulièrement exposés aux dangers.

Retour sur son parcours...

L'histoire d'Olena débute comme une comédie romantique : venue en France il y a cinq ans, en tant que touriste, elle n'est pour ainsi dire jamais repartie puisqu'elle a, à l'occasion de ce voyage, fait la connaissance de l'homme qui allait devenir son mari ! Bien que lui-même soit hongrois, c'est en France, et plus précisément à Sassenage, qu'ils ont décidé de poser leurs valises ; un choix qui s'est imposé à eux puisque c'était leur terre de rencontre ! Et aujourd'hui, c'est à trois qu'ils poursuivent leur aventure depuis l'arrivée de leur premier enfant.

Une vie qui aurait pu continuer à se dérouler sans encombres, entre sa vie de famille et son emploi dans un Ehpad, si les événements tragiques se déroulant en Ukraine n'étaient pas venus l'entacher. Car comment imaginer l'inimaginable ? Olena explique d'ailleurs être retournée plusieurs fois dans son pays natal depuis son installation en France. L'été dernier encore, elle y retrouvait famille et amis en toute quiétude : « *Nous n'avons jamais pensé que la situation pourrait devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Les gens n'étaient pas prêts à de tels événements. Ils ne pensaient pas que la guerre était possible. Ils n'ont pas préparé une possible sortie du pays.* »

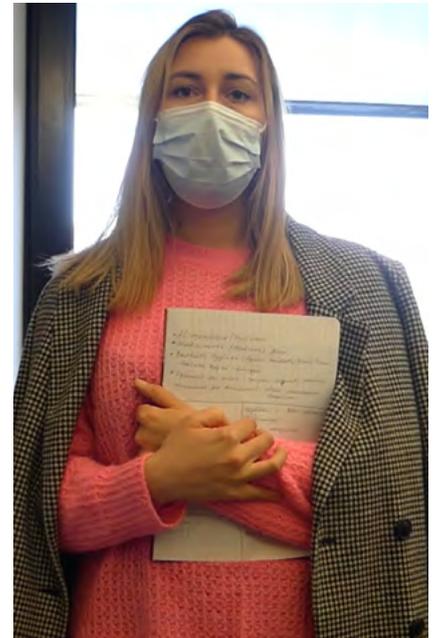
Pour ceux qui sont là-bas...

Olena a donc beaucoup de membres de sa famille restés en Ukraine, principalement à proximité de la ville de Kiev, ainsi que des amis qu'elle connaît depuis toujours, avec lesquels elle a grandi. Certains d'entre eux ne souhaitent pas quitter ce pays pour lequel ils veulent se battre, d'autres n'abandonneront pas leur maison. Puis il y a ceux qui prennent la douloureuse décision de fuir cet enfer, en laissant derrière eux êtres chers et biens de toute une vie...

Elle souligne que fort heureusement, à l'heure où elle nous parle, les contacts avec l'Ukraine sont toujours possibles, notamment par le biais d'internet. Pour ce qui est de l'aide qu'Olena identifie comme primordiale pour les habitants de son pays,

ce sont avant tout les matériels pouvant aider le quotidien des personnes en situation de handicap, ainsi que le matériel de puériculture pour les femmes qui sont restées auprès de leurs époux qui se battent, et qui ont des tout-petits ou de jeunes enfants.

Et lorsqu'on demande à Olena quel est son souhait le plus cher, elle répond sans hésitation : « *Que les bombes arrêtent de tomber sur les gens restés en Ukraine* ».



En bref

Face à l'urgence, le Maire accueillait la famille d'Olena dès le 11 mars, à sa descente du bus en provenance directe de Pologne.

Par chance, un logement communal libre a pu lui être attribué. Emmaüs et la Banque Alimentaire se sont également mobilisés pour lui venir en aide en termes de mobilier et alimentaire.

Le CCAS accompagne quant à lui cette famille au quotidien dans son intégration et ses démarches administratives.



lise pour l'Ukraine

Une collecte débordante !

Dès le 2 mars, le CCAS de Sassenage lançait auprès des Sassenageois un appel à la mobilisation afin de collecter toutes sortes de denrées dont les réfugiés ukrainiens pouvaient avoir besoin : vêtements chauds pour bébés, enfants et adultes, doudous et autres jouets, produits médicaux (bandes, compresses, désinfectant, masques), couvertures et sacs de couchage, protections hygiéniques et couches pour bébés, coton et serviettes en papier, kits d'hygiène (brosses à dents, produits d'hygiène corporelle, lingettes nettoyantes), lampes torches et piles.

Un appel qui a immédiatement été entendu par les habitants. En effet, en quelques jours seulement, d'impressionnantes piles de vêtements se sont formées dans les locaux du CCAS.

La récolte des produits d'hygiène et de petit matériel a quant à elle été plus longue. Mais malgré tout, couches, jouets, couvertures et autres médicaments sont venus remplir les nombreux cartons disposés dans les moindres recoins du CCAS. Face à cet afflux, il a même été nécessaire d'annexer un autre local pour assurer le stockage.

Mardi 22 mars, agents municipaux et bénévoles se réunissaient pour emballer l'ensemble des dons sur des palettes (dix au total) ; ces dernières étant destinées à être remises à l'association "Aides Actions Internationales Pompiers" qui se charge d'acheminer ces denrées au plus vite en Ukraine, afin de les distribuer aux populations restées chez elles ou fuyant les zones de combat.



Une plateforme pour agir

Une plateforme en faveur des réfugiés ukrainiens a été mise en place au niveau national. Vous pouvez faire un don financier ou matériel, trouver une mission de bénévolat, mais aussi proposer d'héberger des réfugiés.

Retrouvez donc toutes les infos sur <https://parrainage.refugies.info/>.

Et si vous souhaitez en discuter avant de vous lancer, n'hésitez pas à contacter au préalable le CCAS.

INFOS : CCAS, 04 76 26 34 90

La carte anti-crottes !

Le printemps et ses beaux jours sont enfin arrivés, il est maintenant temps de réactiver les balades en extérieur ! L'occasion de faire un rappel des espaces permettant à vos chiens d'en profiter aussi en bonne intelligence ! Retrouvez sur la carte ci-dessous les différents endroits où les chiens sont autorisés, interdits ou autorisés si tenus en

laisse. De quoi identifier aussi les différentes zones où vous pourrez retrouver des distributeurs de sachets. Pour rappel, les propriétaires de chiens qui abandonnent les déjections de leurs animaux sur le domaine public sont passibles d'une amende de 135 euros (article R.634-2 du code pénal). Alors n'oubliez pas de vous équiper !



Au cœur de la biodiversité locale



Annoncée dans Sassenage en pages du mois de février, la réunion publique consacrée à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a eu lieu mardi 22 février et mobilisait une vingtaine de participants. Pour rappel, cette démarche engagée par la Ville a pour but de faire connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de la commune. Ce projet, porté par le Parc naturel régional du Vercors, en partenariat avec des associations naturalistes telles que la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ou FLAVIA, association spécialisée dans l'étude des papillons, durera 20 mois. La Ville s'inscrit par ce biais dans un projet d'ampleur nationale, comme 37 autres communes déjà engagées pour réaliser leur propre ABC. Afin d'acquérir les connaissances naturalistes nécessaires à la compréhension et l'intégration des enjeux de biodiversité dans la stratégie et les actions mises en place par la collectivité, quatre axes de réflexion ont été proposés aux participants à la réunion afin de constituer des groupes de travail :

- **Les chauves-souris (chiroptères)** : espèce menacée par la transformation de leur domaine vital, l'utilisation de produits chimiques, la disparition et la modification des gîtes, ou bien encore leurs différents prédateurs. Cet axe de travail donnera lieu à la réalisation d'un inventaire naturaliste (extraction de données existantes, identification et détermination des espèces signalées en bâti...), d'un inventaire participatif (signalement des colonies présentes en bâti) et d'actions de sensibilisation (conférences, création d'une plaquette...).

- **Les pollinisateurs** : avec plus d'un tiers des populations d'abeilles et de papillons en déclin pour causes multiples (pollution, changement climatique, pesticides, espèces envahissantes, changement d'affectation des terres et disparition d'habitats...), ces pollinisateurs sont pourtant essentiels à la biodiversité et à la sécurité alimentaire. Cet axe de travail donnera lieu également à la réalisation d'un inventaire naturaliste spécifique concernant les lépidoptères (ou plus communément appelés papillons), d'un inventaire participatif sous forme de suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL) qui consiste à réaliser plusieurs photographies d'interactions entre les plantes et les insectes. Seront également menés pour finir des actions de sensibilisation (conférences, concours, ateliers, création de plaquette...).

- **Les haies et arbres remarquables** : fonctions agronomique, de production, sociale, environnementale et bien d'autres encore, les haies et arbres remarquables feront également l'objet d'un groupe de travail sur l'Atlas. Un inventaire naturaliste sur les avifaunes (groupe composé d'oiseaux de la même espèce ou d'espèces diverses qui partagent le même écosystème), ainsi qu'une cartographie des haies seront réalisés. Un inventaire participatif sera établi sur les arbres remarquables et d'autres actions de sensibilisation compléteront ce travail (conférences, formation en plantation pour la taille des haies et arbres isolés, atelier jardin et espaces communaux...).

- **Les zones humides** : plaine alluviale, tourbière, prairie humide, étang, mare... Toutes ces zones dites humides ont une importance primordiale, car elles participent à l'alimentation des sources, cours d'eau et nappes phréatiques, et atténuent les fortes inondations en aval en évitant ainsi les risques de catastrophes naturelles. Elles participent également à la gestion de la ressource en eau et de sa qualité, et sont des habitats de choix pour une diversité d'amphibiens, oiseaux et espèces végétales. Pour cet axe de réflexion, un inventaire naturaliste sur les reptiles et amphibiens, ainsi qu'une cartographie des zones humides de petite taille seront mis en place. Un inventaire participatif sur les mares sera également assorti d'actions de sensibilisation (ateliers, création de plaquette...).

De prochaines séances de travail vont être organisées d'ici peu, ouvertes à tous les Sassenageois dans le cadre de ces groupes de travail. Que vous ayez ou non pu participer à cette première réunion du 22 février, vous êtes tous les bienvenus !

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET SI VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE, N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER LA PERSONNE EN CHARGE DE LA GESTION DE L'ABC À L'ADRESSE MAIL SUIVANTE : FLORENCE.ROCHERON@PNR-VERCORS.FR

Ils sont la Ville Archiviste: au service de la mémoire

Krystina Dias est l'une des mémoires de la collectivité. Cela fait en effet presque vingt ans qu'elle trie, range, classe, désherbe, nettoie des tonnes de documents divers et variés qui ont fait, et font encore, l'histoire de la commune. Car Krys, comme on la surnomme, est l'archiviste de la ville de Sassenage.

Après des études littéraires, elle suit une formation aux archives de France, puis réalise une mission au musée de la Révolution Française à Vizille, en tant qu'assistante archiviste. Par la suite, elle souhaite donc tout naturellement exercer dans ce domaine pour lequel elle s'est découvert une passion.

Elle se souvient, lors de sa prise de poste à Sassenage : « *j'ai pris mes fonctions en novembre 2004, très exactement le jour de mon anniversaire. Les archives communales étaient plus ou moins laissées à l'abandon depuis plusieurs années. J'avais deux possibilités face à la masse de travail phénoménale : m'enfuir ou me retrousser les manches. J'ai choisi la deuxième option ! Il m'a tout d'abord fallu plus de trois mois pour déblayer des monceaux de documents sans importance, avant que mon vrai travail d'archiviste puisse enfin débiter.* »

Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il s'agit d'un travail de fourmi ! Car bien sûr, il faut gérer le fonds des archives administratives (état-civil, urbanisme, finances...); une mission que Krystina avoue ne pas trouver passionnante, mais qui est obligatoire et nécessaire pour la bonne gestion des services municipaux.

Toutefois, c'est la deuxième partie, celle des archives historiques, qui fait battre le cœur de cette professionnelle enthousiaste : « *C'est un tel bonheur de découvrir par exemple des dessins d'Eugène Bléry, peintre parisien du 19^{ème} siècle qui a été en villégiature à Sassenage en 1843. Et comment ne pas ressentir une forte émotion en retrouvant des papiers historiques comme des télégrammes envoyés aux préfets à propos de la révolte des*



Communards en 1871, ou la lettre annonçant le décès de Louis Reverdy, maire de Sassenage de 1936 à 1944, Résistant et mort en déportation le 2 juillet 1944 ?

Je suis également tombée sur de vieilles photos de la commune, des documents sur les écoles publiques, ou encore des affiches de déclaration de guerre... J'ai conscience que ces fonds ne représentent pas un gros volume, et ne sont pas particulièrement rares, mais ils sont empreints de cette histoire avec un grand H ! ».

Un fonds qui certes ne peut pas concurrencer celui de plus grosses collectivités, de musées ou autres institutions patrimoniales, mais qui reste avant tout la mémoire d'une ville dont les habitants, hier comme aujourd'hui, aiment à se souvenir, et qui est sous la bonne garde de cette archiviste exaltée.

REPÈRES

1745

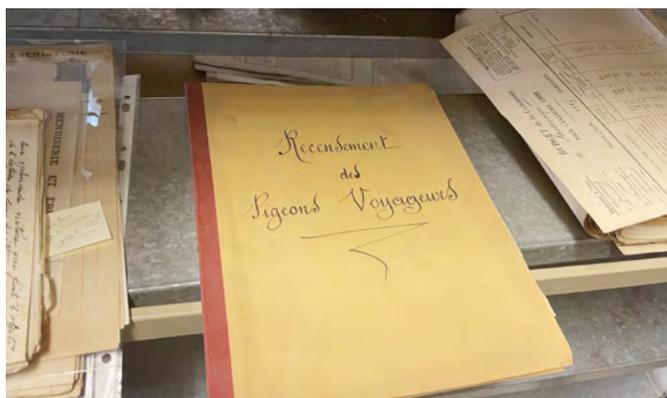
Documents les plus anciens

500

Mètres linéaires de documents

TRAVAIL EN COLLABORATION

avec les archives départementales de l'Isère



Inspiration patrimoines



Sassenage en pages de février⁽¹⁾ évoquait la création d'une association à caractère patrimonial, Sassenage des patrimoines à vivre. Cette dernière est née de l'envie des quatre membres actifs du bureau de l'association de mettre en valeur les nombreux patrimoines de la ville, tels que culturel, historique, géologique, architectural ou encore gastronomique.

En somme, une façon de permettre la rencontre des différents acteurs de ces patrimoines, au travers, par exemple, de l'organisation de manifestations communes. Une belle occasion de faire rayonner Sassenage par-delà ses limites territoriales !

L'association réfléchit d'ores et déjà à la mise en place de parcours à thèmes, ponctuels ou non, pouvant se faire en famille ou entre amis, accessibles à tous, et tout cela bien évidemment dans l'esprit patrimoines au pluriel.

Une démarche et des créations d'événements qui ont donc vocation à inclure tous les publics, dont les plus jeunes, afin de favoriser la transmission de la mémoire de ces patrimoines aux générations futures.

Les patrimoines sassenageois vous intéressent et vous inspirent ? En attendant que la date de la réunion publique d'information soit fixée, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'association via sasspatrimoines@gmail.com.

⁽¹⁾ Lire, dans Sassenage en pages n° 277 – février 2022, la brève « Une association pour interagir avec les patrimoines », page 19.

Un grand anniversaire pour la Libération

En 2024, la France célébrera les quatre-vingts ans de la Libération des villes occupées par les armées allemandes. C'est plus précisément le 22 août que Sassenage commémorera cette Libération.

La Ville souhaite justement donner un écho particulier à cet historique anniversaire, pour ne pas oublier...

D'ailleurs, l'actualité préoccupante de la guerre en Ukraine rappelle ô combien tristement cette nécessité de se souvenir.

L'archiviste de la Ville s'est d'ores et déjà plongée dans le fonds documentaire communal qui couvre les années 1939-1945 pour en exploiter toute la richesse. Elle active en outre ses réseaux pour étoffer le contenu de ce qui s'annonce comme un événement majeur au service du devoir de mémoire. Mise en lumière des lieux et personnages locaux de la

Résistance, collecte de témoignages et petites histoires qui se transmettent dans les familles et qui apportent un autre éclairage à la grande Histoire, expositions et autres temps de partage sont autant de pistes envisagées au titre de cette célébration.

Un appel aux Sassenageois sera également lancé prochainement pour recenser objets et autres documents témoins de cette période (vestes, drapeaux, bulletins de rationnement, correspondances, gamelles...) qui pourraient être exposés à cette occasion.

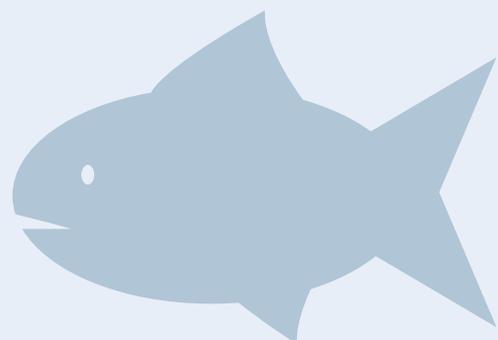
Donc si vous gardez précieusement ce genre de reliques, faites-vous connaître !

CONTACT : ARCHIVES@SASSENAGE.FR

Journée pêche spécial enfants à l'Ovalie

L'association de pêche du plan d'eau de l'Ovalie organise un événement spécialement ouvert aux enfants ! Cette journée se déroulera le 7 mai et sera ouverte pour tous les enfants nés entre 2011 et 2015. Les places étant limitées, vous avez jusqu'au samedi 22 avril pour réaliser votre inscription (jauge de 35 enfants maximum pour l'évènement).

INFOS ET INSCRIPTIONS : ASSOCIATION DE PÊCHE DU PLAN D'EAU DE L'OVALIE, 06 75 40 85 28 OU DIRECTEMENT AU LOCAL DU PLAN D'EAU



La résidence autonomie: ça repart

Souvenez-vous : un projet de construction d'une résidence autonomie, totalisant soixante-dix logements, équivalent à quatre-vingt-six lits, avait été présenté lors d'une réunion publique en novembre 2018, en amont de la délivrance du permis de construire, afin de recueillir l'avis des Sassenageois.

Le dossier, déposé par la SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat) répondait à un appel à projets lancé par le Conseil départemental de l'Isère.

Le permis de construire était délivré dans la foulée, en décembre 2018. Il a malheureusement très rapidement fait l'objet de recours,

stoppant ainsi l'avancée du dossier. Après plus de trois ans de procédure, les plaignants ont été déboutés, et l'irrecevabilité du pourvoi en cassation prononcée, mettant fin au contentieux en février dernier. Une issue bienvenue pour les seniors sassenageois aspirant à se loger dans la plaine, au plus près des commodités, services et commerces.

Car en effet, le projet va pouvoir enfin être relancé. Le dévoiement d'une partie des réseaux humides est d'abord nécessaire, puis les travaux de construction devraient débuter fin 2022.

La collecte de textiles revient à Sassenage !

L'opération de collecte de textiles est relancée cette nouvelle année du 18 avril au 29 mai. 42 communes vont donc participer à cette collecte éphémère, dont Sassenage. Depuis 2018, et au niveau de la Métropole, 374 tonnes de textiles ont pu être collectées et recyclées, réduisant ainsi considérablement le nombre de déchets incinérés.

Et pour participer à cette action, c'est très

simple. Il vous suffira de :

- trier les vêtements, linge de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés ;
 - les mettre dans un sac bien fermé ;
 - déposer le sac dans un des nombreux conteneurs éphémères à votre disposition.
- Quels types de textiles peut-on déposer ?

Les textiles acceptés : vêtements et sous-

vêtements, linge de maison, chaussures, sacs et peluches.

Les textiles refusés : textiles mouillés ou souillés par des produits chimiques.

Alors si vous souhaitez participer à cette action, vous pouvez déposer vos textiles dans le conteneur situé face à l'entrée du parking du CCAS.



Bon à savoir sur les élections

Petit rappel des dates des élections 2022 :

L'élection du président de la République :

- premier tour : dimanche 10 avril ;
- second tour : dimanche 24 avril.

Les élections législatives :

- premier tour : dimanche 12 juin ;
- second tour : dimanche 19 juin.

S'il est désormais trop tard pour vous inscrire sur les listes électorales pour voter à la présidentielle, sachez que pour les législatives, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai pour le faire en ligne, et vendredi 6 mai pour effectuer la démarche en mairie. Pour ceux qui sont déjà inscrits, les cartes d'électeur ont toutes été envoyées. Si d'aventure vous n'avez pas reçu la vôtre, pas de panique. Elle n'est pas obligatoire pour voter, ce qui ne vous empêche pas de demander aux membres de votre bureau de vote si elle ne leur a pas été retournée. Votre seule obligation est de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité.

Au secours de nos appareils du quotidien

Votre téléphone fait des siennes ou votre ordinateur ne s'allume plus ? A moins que cela soit votre cafetière, ou votre fer à repasser, qui ne fonctionne plus comme avant ? Alors vous pouvez faire appel à Sandro Dibilio !

Ce Sassenageois de 24 ans vient en effet d'ouvrir une boutique de réparation de matériels en tout genre : téléphones, ordinateurs, télévisions ou encore petits appareils électroménagers pourront retrouver une nouvelle jeunesse si vous faites appel à ses services.

Après un bac pro en microtechnique qui lui a permis d'apprendre la réparation de précision, et un BEP maintenance spécialisé dans la grosse réparation, il a passé cinq années en tant qu'employé pour faire ses armes. Puis il a fait le choix de se lancer à son compte, afin notamment de se consacrer véritablement aux domaines qu'il affectionne. Le voilà donc à la tête de Repair & Co, située 1 rue de l'Ovalie ; une boutique dans laquelle vous pourrez également trouver des accessoires, notamment de téléphonie et de petit électroménager. Sachez enfin qu'il achète puis revend des appareils qu'il a pris le soin de reconditionner, et qui sont garantis un an.

INFOS : REPAIR & CO, 1 RUE DE L'OVALIE, 04 57 93 78 78.



Les subventions de fonctionnement 2022

Au titre des subventions 2022, la Ville prévoit de verser 204 488 euros aux associations, et 520 000 euros de subventions au CCAS (contre 508 000 euros en 2021).

A noter que ces subventions s'ajoutent aux autres moyens mis à disposition par la Ville comme d'éventuels locaux ou une aide à la communication.

Socioculturelles et diverses	
ACADEMIE DE DANSE CORPS ET GRAPHIE	40 000 €
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS	300 €
AMIS DU CHÂTEAU	600 €
AMITIES NATURE SASSENAGE	800 €
ART ET POTERIE MELUSINE	400 €
CAMERA AVENTURE	250 €
CIE LES BLEUS DE SASSENAGE	300 €
CLUB TEMPS LIBRE	450 €
COMITE DE JUMELAGE SASSENAGE	300 €
CONCILIATEURS MEDIEURS DU DAUPHINE	100 €
CONFRERIE BLEU VERCORS SASSENAGE	1 000 €
ENVIRONNEMENT ET NATURE A SASSENAGE ENS	8 200 €
F.N.A.C.A.	500 €
GROUPE ITALIANISANT DE SASSENAGE	700 €
HYPE IN STYLE	8 000 €
INSTANT T souffle de femmes	250 €
INSTANT ZEN	300 €
LA CITE	12 000 €
LE SOLEIL SE LEVE A L'EST	300 €
LES CHŒURS DE SASSENAGE	400 €
LES CHŒURS EN FÊTE	300 €
ORCHESTRE HARMONIE DE SASSENAGE	2 000 €
SASSENAGE ENGLISH FRIENDSHIP	1 200 €
SASSENAGE PHILATELIE	200 €
SOCIETE MYCOLOGIQUE DE SASSENAGE	300 €
Total socioculturelles et diverses	79 150 €
Associations sportives	
ACCA SAINT HUBERT	400 €
ASF HANDBALL	500 €
A3S	600 €
AS FUTSAL	300 €
ARCHERS DE L'OVALIE	1 800 €
AS DESCHAUX	300 €
AS FLEMING	1 200 €
ATHLETIC CLUB SASSENAGEOIS	800 €
AVIRON	500 €
BADMINTON CLUB	3 000 €
BASKET USS	9 000 €
CLUB MONTAGNARD SASSENAGEOIS	600 €
CYCLOTOURISME USS	900 €
DRAC VERCORS ESCALADE	300 €
ECOLE DE PLONGEE SASSENAGEOISE	200 €
ECOLE DE RUGBY ASF Fontaine	1 500 €

FCG AMAZONES	8 000 €
FOOTBALL USS	23 000 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 000 €
JUDO CLUB	10 000 €
VOLLEY ASS	300 €
KARATE CLUB	3 000 €
KEEP COOL SASSENAGE	300 €
LA REINE BLANCHE DE SASSENAGE	200 €
NATATION	10 000 €
OPEX 38	400 €
PETANQUE LOISIRS SASSENAGE	600 €
PECHE DU PLAN D'EAU DE L'OVALIE	800 €
SASSENAGE PLONGEE	1 000 €
ROLLER HOCKEY	1 000 €
SASSENAGE MARCHE NORDIQUE	300 €
TENNIS CLUB	4 700 €
TENNIS DE TABLE	4 500 €
TRUITE SASSENAGE	800 €
TWIRLING BATON	1 500 €
Total Sportives	95 300 €
Scolaires	
SCOLAIRE : PROJETS PEDAGOGIQUES	10 000 €
SCOLAIRE : DDEN	150 €
SCOLAIRE : PROJETS CULTURELS	7 414 €
SCOLAIRE : AUTRES (sorties, Noël...)	10 474 €
Total Scolaires	28 038 €
Subventions exceptionnelles	
Exceptionnelles non affectées	2 000 €
Total subventions exceptionnelles	2 000 €
Total subventions de fonctionnement 2022	204 488 €
Subvention CCAS	
CCAS	520 000 €
Total Subventions CCAS	520 000 €
TOTAL GENERAL	724 488 €

PARTAGER

Les spectacles du mois d'avril à ne pas manquer!

Théâtre en Rond

THOMAS JOUE SES PERRUQUES

THOMAS POITEVIN
HUMOUR

Vendredi

8 avril
20h30

Durée : 1h10
à partir de 13 ans
Tarif : 21 € / Réduit : 18 €

Théâtre en Rond

GEORGES & GEORGES

CIE DE L'ESQUISSE
THÉÂTRE



Vendredi

15 avril
20h30

Durée : 1h40
à partir de 13 ans
Tarif : 21 € / Réduit : 18 €

Théâtre en Rond • 6 rue François Gerin, 38360 Sassenage
Tél : 04 76 27 85 30 • info@theatre-en-rond.fr • www.theatre-en-rond.fr

BAPTÊME de plongée adaptée

DIMANCHE 24 AVRIL 2022
DE 13H30 À 17H00

SASSENAGE
PISCINE MUNICIPALE - 4 RUE DU 8 MAI 1945

INITIATION À LA PLONGÉE

Baptême de plongée proposé aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Certificat médical spécialisé pour la plongée obligatoire.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

CDSA 38
maud.cdsa38@gmail.com
04 76 26 63 82 / 06 01 21 04 72



Les Amis
du Château
de
Sassenage

Saison 2022

DIMANCHE 24 AVRIL DE 9H30 À 18H

13^{ème}
édition

Marché aux fleurs, dentelles et broderies

DANS LA COUR D'HONNEUR
DU CHÂTEAU DE SASSENAGE

En respectant les mesures sanitaires en vigueur

Au programme :

Stands de pépiniéristes
Tressage de paniers
La vie d'une ruche
Lutter contre les moustiques
Les règles du bon compostage
Art floral
etc.

Petite restauration

Entrée libre



Organisé par les Amis du Château de Sassenage

Renseignements : 07 87 68 85 69 • contact@lesamisduchateaudesassenage.fr
www.lesamisduchateaudesassenage.fr

Château de Sassenage - Allée du Château - 38360 SASSENAGE





Nos amis les chiens

Le printemps arrive avec les beaux jours et les promenades agréables dans les rues et les parcs de la ville. Bien entendu, on aime nos amis les animaux, les chats comme les chiens. Evidemment on apprécie la compagnie des chiens. Ce que l'on aime moins, c'est le désagrément des nombreuses crottes de chiens qui couvrent les trottoirs. Détestables pour les mal-voyants. Désagréables quand on met le pied dedans. Affligeant pour l'environnement de notre ville et regrettable pour la propreté. Bien entendu les chiens n'y sont pour rien. Ils ne dépendent que de l'éducation de leurs maitres. Alors mesdames, messieurs les propriétaires de chiens, je vous demande un peu de respect pour notre ville. Apprenez au minimum à votre chien à faire dans les caniveaux. Il est pourtant facile de ramasser les déjections de votre animal avec

un sac à jeter dans une poubelle. Posséder un animal de compagnie est une responsabilité. Et être responsable, c'est vouloir éduquer son animal. Profiter de la compagnie de son animal est enrichissant mais il faut en assumer également les obligations. Et éviter que son chien laisse des traces dommageables pour les autres, fait partie du civisme et du respect des autres. Quant à laisser son chien faire sa crotte en toute liberté dans les terrains de jeu des enfants est un réel manque de respect. Les enfants ont aussi des droits, dont celui de pouvoir jouer en toute propreté et salubrité dans les terrains qui leur sont réservés. Alors mesdames messieurs les propriétaires de chiens, lors de la prochaine promenade de votre animal, pensez aux non-voyants, aux personnes âgées et aux enfants. De même qu'un chien

tenu en laisse en ville permet d'assurer la sécurité de tous et de rassurer les autres promeneurs. Merci pour eux. Le chacun pour soi est terminé. Le respect des autres est de mise à Sassenage. C'est ensemble et seulement ensemble que nous réussirons.

Christian COIGNÉ

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

Quelles mobilités voulons-nous ?

Voiture, tram, métrocâble, bus, vélo, marche... quel avenir pour les mobilités dans notre commune ? Les évènements tragiques en Ukraine ont fait grimper le prix du baril de pétrole et par conséquent de l'essence et du gazole à des niveaux jamais atteints jusque-là, ramenant cette question au premier plan. Nous devons encourager de manière significative les transports en commun et les mobilités douces qui sont en retard dans notre commune. Dans le PDU (plan de déplacement urbain) 2030, il est question que le tram soit déployé à Sassenage entre la Poya et les Engenières. Ce sujet doit être prioritaire. En revanche, le projet de métrocâble dans son tracé actuel n'est pas pertinent. Il doit être modifié ou abandonné. La question, régulièrement évoquée, de la voie de contournement ne se pose pas aujourd'hui. Son éventuelle utilité devra être étudiée après la fin des travaux de l'A480, dont on attend qu'ils réduisent significativement le transit par Sassenage en provenance du nord. Le baromètre des villes cyclables fait ressortir le manque d'infrastructures et de sécurité pour les vélos dans notre commune. Nous demandons que des actions fortes soient engagées, en particulier pour la sécurité des vélos et piétons. Nous saisissons cette tribune pour exprimer notre solidarité avec le peuple Ukrainien et encourageons toute forme de soutien pour venir en aide aux réfugiés.

www.sunirpoursassenage.fr
www.facebook.com/sunirpoursassenage
contact@sunirpoursassenage.fr

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

Consternation et solidarité

24 février, une date à jamais inscrite dans la mémoire collective, un coup de tonnerre, le bruit des chars, des sirènes, aux portes de l'Europe. Une agression délibérée sans justification d'aucune sorte, une attaque avec son lot d'exodes et d'images, qui nous rappelle les heures sombres de notre Histoire. Alors que nous sortons atomisés d'une pandémie mondiale et que les dérèglements climatiques s'abattent sur la planète, c'est une vraie guerre, avec des bombes et des centaines de milliers de familles sur les chemins. Une situation des plus préoccupantes, une population privée d'eau, d'électricité, un peuple en fuite et un nombre de réfugiés qui ne cesse d'augmenter sur les routes et dans les pays d'accueil. Les initiatives se sont multipliées... Nous avons pris part à cette solidarité. Par des solutions d'hébergement, avec notre CCAS qui a organisé une collecte pour le peuple Ukrainien en partenariat avec l'association « Aides Actions Internationales Pompiers », qui assure l'acheminement de matériel de première nécessité ou de secours. Vous pouvez également vous mobiliser, via les organismes nombreux qui ont lancé un appel à la générosité, et ainsi soutenir les centaines de milliers de personnes affectées par le conflit. Nous vivons des moments inédits depuis la seconde guerre mondiale, avec le sentiment d'être au cœur d'une transformation géopolitique majeure, atmosphère de consternation, de choc et de révolte, humainement inqualifiable.

Jérôme Merle, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Mylène Gourgard, Michel Vendra, Brigitte Gallo, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Roxane Gonzalez, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Benjamin Torelli, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada.

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

VIVRE À SASSENAGE

NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME



Résidence située au sein d'un domaine doté d'un grand et magnifique parc

Espaces de vie confortables et lumineux, prolongés par de belles terrasses spacieuses & de prestations de qualité

En bas de chez vous, retrouvez les services citiz & mycolisbox BY DECAYEUX



TRIGNAT.FR

04 76 15 21 21

L'ESSENTIEL

SA SASSENAGE

PIZZAS - PANZEROTTE - TAPAS - GRILLADES
sur place, à emporter et **NOUVEAU...**
...Livraison (dès 15€ sur Sassenage, Fontaine...)
Plat du jour à partir de 8,90€ uniquement le midi

3 Pizzas achetées = 1 Soft offert / 5 Pizzas achetées = 1 vin rosé offert*

Nouvelle plate-forme de commandes Scannez ce QR-Code
Livraison, à emporter, click & collect

Ouvert du mardi au vendredi de 11h à 14h
du mardi au dimanche de 18h à 22h30

04 56 45 02 97
9, chemin du Billery - 38360 Sassenage

Coralie ARAUJO

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

c.araujo@infinityconseils.com
12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 80 50

Paysagiste

Entreprise qualifiée

50%
réduction
ou crédit d'impôt

* agréé par l'état • agréé par l'État • agréé par l'État

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - **06 07 69 79 04**
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr



Lambert Automobiles

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

La Ville est à la page !



Rendez-vous dès maintenant
sur le compte « **villesassenage** » sur Instagram,
pour partager vos plus belles photos de Sassenage,
et suivre l'actualité locale en images !